

## BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie a été établie pour accompagner l'étude de droit comparé menée dans le cadre du projet Osmose. Ce projet de recherche a pour objectif d'étudier les différentes expériences nationales et locales relatives au patrimoine culturel immatériel<sup>1</sup>.

Cette étude de droit comparé s'attachant notamment à l'articulation entre le droit international et le droit interne, la structure de la bibliographie reprend ces deux plans d'analyse. Elle est par conséquent divisée en deux blocs principaux : l'un consacré au patrimoine culturel immatériel en droit international et l'autre au patrimoine culturel immatériel en droit interne. Ce second bloc rassemble les références relatives aux États faisant partie du projet Osmose.

Cette bibliographie n'a pas vocation à être exhaustive. Une sélection a été faite parmi les références pour retenir celles qui s'avèrent les plus utiles pour comprendre la manière dont le droit saisit la notion de patrimoine culturel immatériel. La préférence a notamment été donnée à des textes traitant d'un aspect particulier du droit du patrimoine culturel immatériel. L'accessibilité des textes a également été prise en compte. Cette bibliographie est bilingue anglais-français.

Chaque référence, à l'exception des documents et des textes officiels, comporte une série de mots-clés et un commentaire pour guider le lecteur. L'ensemble de ces références sont organisées par ordre alphabétique. Les documents, les publications et les textes officiels suivent quant à eux un ordre chronologique.

La dernière date de consultation des ressources en ligne est le 31 mai 2018. Bibliographie préparée par Lily Martinet, chargées d'études pour le projet « Osmose », Institut des Sciences sociales du Politique, Centre National de la Recherche Scientifique.

---

<sup>1</sup> Un carnet de recherche peut être consulté pour plus d'informations sur le projet Osmose à l'adresse suivante : <https://dpc.hypotheses.org/le-projet-osmose>.

## Abréviations, acronymes et sigles

ACCU	Asia-Pacific Cultural Centre for UNESCO
AJDA	<i>Actualité juridique Droit administratif</i>
AMS	Association des musées suisses
CFPCI	Centre français du patrimoine culturel immatériel
chap.	chapitre
CQPV	Conseil québécois du patrimoine vivant
CRIHAP	Centre international de formation sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
<i>et al.</i>	et autres
ICH	Intangible cultural heritage
ICHCAP	Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique
ICOM	Conseil international des musées
ICOMOS	Conseil international des monuments et des sites
<i>IJIH</i>	<i>International Journal of Intangible Heritage</i>
INP	Institut national du patrimoine
IRCI	Centre international de recherche sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique
n°	numéro
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
p. / pp.	pages
<i>RSC</i>	<i>Revue de science criminelle</i>
s. d.	sans date
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
v.	voir
vol.	volume

# I. Le patrimoine culturel immatériel en droit international

## A. Doctrine

### 1. Ouvrages collectifs et monographies

CALBOLI Irene, NG-LOY Wee, *Geographical indications at the crossroads of trade, development, and culture : focus on Asia-Pacific* [en ligne], Cambridge : Cambridge University Press, 2017, 550 p., disponible sur : <https://doi.org/10.1017/9781316711002>.

Pratiques culinaires – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – indications géographiques.

La quatrième partie de cet ouvrage est consacrée aux rapports entre les indications géographiques, les savoirs traditionnels et le patrimoine culturel en Asie.

ADELL Nicolas, BENDIX Regina F., BORTOLOTTI Chiara et TAUSCHEK Markus, *Between imagined communities and communities of practice : participation, territory and the making of heritage* [en ligne], Göttingen : Göttingen Niedersächsische Staats-und Universitätsbibliothek, 2015, Göttingen Studies in Cultural Property, vol. 8, 315 p, disponible sur : <http://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?univerlag-isbn-978-3-86395-205-1>.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Listes de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – participation – communautés – France.

Les chapitres de cet ouvrage se concentrent sur la notion de communauté et son apparition dans l'arène patrimoniale.

AIKAWA-FAURE Noriko, CHEN Feilong et KHAZNADAR Chérif, *Le patrimoine culturel immatériel à la lumière de l'Extrême-Orient*, Paris : Maison des cultures du monde, 2009, 118 p.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Japon – Corée – Chine.

L'ouvrage est composé d'une présentation historique de la genèse de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle est suivie par l'étude des outils et des législations des systèmes pionniers de sauvegarde chinois, coréen et japonais.

BENDIX Regina, EGGERT Aditya et PESELMANN Arnika, *Heritage regimes and the state* [en ligne], Göttingen : Universitätsverlag Göttingen, 2012, Göttingen Studies in Cultural Property, vol. 6, 413 p., disponible sur : [http://webdoc.sub.gwdg.de/univerlag/2012/GSCP6\\_Bendix.pdf](http://webdoc.sub.gwdg.de/univerlag/2012/GSCP6_Bendix.pdf).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires – Mali – Italie – France – Chine – Suisse.

Cet ouvrage est l'aboutissement de deux conférences axées sur le rapport existant entre les régimes internationaux de protection du patrimoine culturel et leur mise en œuvre au niveau national. Il comprend de nombreuses contributions sur la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

BLAKE Janet, *Commentary on the 2003 UNESCO Convention on the safeguarding of the intangible cultural heritage*, Leicester : Institute of Art and Law, 2006, 180 p.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – propriété intellectuelle.

Commentaire systématique article par article de la Convention pour la sauvegarde patrimoine culturel immatériel.

BLAKE Janet, *Safeguarding intangible cultural heritage : challenges and approaches : a collection of essays*, Builth Wells : Institute of Art and Law, 2007, 210 p.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – Afrique – Brésil – paysages culturels – Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel – droits culturels – droits de l'homme – propriété intellectuelle – inventaires – genres – Listes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cet ouvrage s'ouvre sur deux chapitres expliquant l'évolution des politiques culturelles qui a abouti à l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cette première partie est suivie d'un exposé des expériences africaines et brésiliennes en matière de sauvegarde. La dernière partie de l'ouvrage, très certainement la plus intéressante, porte sur les interactions entre le patrimoine culturel immatériel et d'autres notions : le patrimoine mondial, la propriété intellectuelle, les droits de l'homme, les droits culturels et le genre.

BORTOLOTTO Chiara, ARNAUD Annick et GRENET Sylvie, *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, 251 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – communautés – inventaires – Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – Listes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ce livre est issu du séminaire « Patrimoine immatériel » dirigé par Sylvie Grenet et Chiara Bortolotto de 2006 à 2007 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Les contributions questionnent l'apparition de cette nouvelle catégorie de patrimoine culturel, sa définition et les politiques culturelles mises en place pour sa sauvegarde.

BRULOTTE Ronda et DI GIOVINE Michael, *Edible identities : food as cultural heritage*, Farnham : Ashgate, 2014, 237 p.

Pratiques culinaires – États-Unis – Italie – Japon – Mexique – Slovénie – Espagne – France.

Cet ouvrage collectif met en exergue l'engouement des États pour l'inscription d'aliments, de traditions et de pratiques culinaires sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

JOHANNOT-GRADIS Christiane, *Le patrimoine culturel matériel et immatériel : quelle protection en cas de conflit armé ?*, Genève : Schulthess, 2013, 835 p.

Conflit armé – droits de l'homme – propriété intellectuelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

La quatrième partie de cet ouvrage étudie les atteintes qui peuvent être portées au patrimoine culturel immatériel en cas de conflit armé (v. pp. 497-702). Sont abordées successivement : les atteintes à la création, à l'exécution, à la célébration, à la participation et à la transmission du patrimoine culturel. Plusieurs « cas pratiques » illustrent les développements théoriques. La transmission du soufisme aux jeunes en Afghanistan est par exemple utilisée pour présenter le droit de l'occupation militaire. L'auteur démontre que le droit applicable en cas de conflit est capable d'assurer la protection du patrimoine culturel immatériel. Un article de la même auteure donne un aperçu concis de ce travail de recherche très complet : « Protecting the past for the future : how does law protect tangible and intangible cultural heritage in armed conflict ? » [en ligne], *International Review of the Red Cross*, 2015 vol. 97, n°900, pp. 1253-1275, disponible sur : [https://www.icrc.org/en/download/file/30324/irc\\_97\\_900-14.pdf](https://www.icrc.org/en/download/file/30324/irc_97_900-14.pdf).

KHAZNADAR Chérif et KANE Frank, *Alerte, patrimoine immatériel en danger*, Paris : Maison des cultures du monde, 2014, 201 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

L'auteur met en évidence les trois dangers qui menacent le patrimoine culturel immatériel : la folklorisation, la muséification et la commercialisation. Il témoigne de son expérience en tant que participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

LEMPEREUR Françoise, *Patrimoine culturel immatériel*, Liège : Presses Universitaires de Liège, 2017, 352 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel — Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Belgique – France – Québec – Suisse – Afrique.

Manuel interdisciplinaire publié par les enseignants de la formation en patrimoine culturel immatériel des universités de Liège et de Namur et destiné aux étudiants, aux chercheurs et aux professionnels des musées, des institutions et des associations.

NAFZIGER James et SCOVAZZI Tullio, *Le patrimoine culturel de l'humanité*, Leiden : M. Nijhoff, 2008, 118 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – savoirs traditionnels – Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – propriété intellectuelle.

Ce livre réunit les rapports et les études des chercheurs ayant participé à la session de 2005 du Centre d'étude et de recherche de l'Académie de droit international de la Haye portant sur le patrimoine culturel de l'humanité. Plusieurs chapitres ont trait au patrimoine culturel immatériel : le 4<sup>e</sup> chap., TELESETSKY Anastasia, « Traditional knowledge : protecting communal rights through *sui generis* system », pp. 297-354, le 8<sup>e</sup> chap., SOLA Angelica, « Quelques réflexions à propos de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », pp. 487-528 et le 9<sup>e</sup> chap., SRINIVAS Burra, « The UNESCO Convention for the safeguarding of intangible cultural heritage », pp. 529-558.

NAFZIGER James, PATERSON Robert K. et RENTELN Alison Dundes, *Cultural law : international, comparative, and indigenous*, Cambridge : Cambridge University Press, 2010, 1010 p.

Savoirs traditionnels – peuples autochtones – Australie – Nouvelle-Zélande – Taïwan – États-Unis – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Compilation de textes mêlant doctrine et jurisprudence sur les différents thèmes du droit de la culture. Le sixième chapitre aborde la question du patrimoine culturel immatériel principalement sous l'angle de la propriété intellectuelle (v. pp. 614-673).

PARK Seong Yong, *On intangible heritage safeguarding governance : an Asia-Pacific context*, Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2013, 212 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – savoirs traditionnels – Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – trésors humains vivants – Proclamation des chefs-d’œuvre du patrimoine oral et immatériel de l’humanité – minorités – peuples autochtones – Corée – Mongolie – Vietnam – Indonésie.

Après un exposé complet du développement de la notion de patrimoine culturel immatériel sur la scène internationale, l’auteure présente les mesures institutionnelles de sauvegarde en Asie et dans les îles du pacifique.

ROBINSON Daniel F., ABDEL-LATIF Ahmed et ROFFE Pedro, *Protecting traditional knowledge : the WIPO intergovernmental committee on intellectual property and genetic resources, traditional knowledge and folklore*, Basingstoke : Taylor & Francis, 2017, 384 p.

Peuples autochtones – propriété intellectuelle – expressions culturelles traditionnelles – savoirs traditionnels.

Première étude approfondie sur le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

SEITEL Peter, *Safeguarding traditional cultures : a global assessment* [en ligne], Washington, D.C. : Center for Folklife and Cultural Heritage, Smithsonian Institution, 2001, 399 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images//0013/001323/132327m.pdf>.

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – peuples autochtones – propriété intellectuelle – expressions du folklore – savoirs traditionnels – transmission.

Cet ouvrage est le fruit de la conférence internationale « Évaluation globale de la Recommandation de 1989 relative à la sauvegarde de la culture traditionnelle et du folklore : participation locale et coopération internationale » qui s’est tenue en 1999 à la Smithsonian Institution à Washington. Il comporte notamment huit rapports régionaux sur l’application de ce texte et le plan d’action adopté en clôture de cette conférence. Parmi les contributions, celle de Sherkin Samantha, « A historical study on the preparation of the 1989 Recommendation on the safeguarding of traditional culture and folklore », pp. 42-56, mérite d’être distinguée, car elle retrace de façon détaillée, à partir de 1952, l’évolution historique qui a abouti à l’adoption de la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire.

SMITH Laurajane et AKAGAWA Natsuko, *Intangible heritage*, Londres : Routledge, 2009, 312 p.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – communautés – peuples autochtones – musées.

Ouvrage collectif de référence sur le patrimoine culturel immatériel, dont la première partie est notamment consacrée à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

STEFANO Michelle et DAVIS Peter, *The Routledge companion to intangible cultural heritage*, New York : Routledge, 2017, 502 p.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel – France – communautés – participation – Afrique du Sud – Maurice – Cuba – Chine – Tchèque – Turquie – Écosse – États-Unis – Norvège – Inde – Thaïlande – Japon – pratiques culinaires – Australie – peuples autochtones – musées – archives – Qatar – Laos – Pérou – Canada – Pays de Galles – Brésil.

Cet ouvrage alterne articles, études de cas et entretiens. Il procède à un examen du concept de patrimoine culturel immatériel aux niveaux global et local. Les auteurs ont opté pour une approche interdisciplinaire, dans laquelle l'ensemble des acteurs du patrimoine culturel immatériel s'expriment, à savoir les chercheurs, les responsables politiques, les professionnels du patrimoine et les communautés.

STEFANO Michelle, DAVIS Peter et CORSANE Gerard, *Safeguarding intangible cultural heritage*, Woodbridge : Boydell Press, 2012, 275 p.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Nouvelle-Zélande – trésors humains vivants – Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – États-Unis – archives – musées – Suède – Afrique – Jordanie – Inde – France – Australie – Pays-Bas – Pays de Galles – Botswana – Nouvelle-Écosse.

Trois thèmes articulent cet ouvrage sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : « négocier et valoriser l'immatériel », « mettre en œuvre la notion de patrimoine culturel immatériel » et « sur le terrain : la sauvegarde ».



## 2. Thèses

COMINELLI Francesca, *L'économie du patrimoine culturel immatériel : savoir-faire et métiers d'art en France*, 303 p., Thèse : Sciences économiques : Université Paris I Panthéon – Sorbonne, 2013.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – métiers d'art – aspects économiques du patrimoine culturel immatériel – France

Cette thèse en économie a été remaniée et publiée : COMINELLI Francesca, *Métiers d'art et savoir-faire*, Paris : Economica, 2015, 199 p.

GAGLIANI Gabriele, *International investment law and the tangible and intangible aspects of cultural heritage : substantive discipline and dispute settlement interactions*, 252 p., Thèse : Sciences juridiques : Paris Saclay ; Università degli Studi di Palermo, 2017.

Droit international des investissements – droit de l'homme – patrimoine culturel matériel.

L'auteur démontre que les règles internationales relatives aux investissements étrangers peuvent contribuer à la protection du patrimoine matériel et immatériel.

HAFSTEIN Valdimar, *The Making of intangible cultural heritage: tradition and authenticity, community and humanity*, 260 p., Thèse : philosophie : Berkley, University of California, 2004.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – folklore – expressions du folklore – Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – trésors humains vivants – Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Thèse retraçant l'historique de l'élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

LIXINSKI Lucas, *Intangible cultural heritage in international law*, Oxford : Oxford University Press, 2013, 274 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – folklore – expressions du folklore – expressions culturelles traditionnelles – droits de l'homme.

Cette thèse expose trois catégories de mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : celles liées au droit de l'homme, à la propriété intellectuelle et au droit contractuel.

### 3. Articles et contributions à des ouvrages collectifs

#### a) Articles

ALIVIZATOU Marilena, « The UNESCO programme for the proclamation of masterpieces of the oral and intangible heritage of humanity : a critical examination », *Journal of Museum Ethnography*, 2007, vol. 19, pp. 34-42.

Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – minorités.

Ce texte procède à l'examen critique du programme des Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

ANDERSON Jane, « The politics of indigenous knowledge : Australia's proposed communal moral rights bill », *University of New South Wales Law Journal*, 2004, vol. 27, n°3, pp. 585-604.

Peuples autochtones – propriété intellectuelle – Australie – expressions culturelles traditionnelles.

L'auteure relate les tentatives entreprises en Australie pour protéger les expressions culturelles traditionnelles des peuples aborigènes.

ARIZPE Lourdes, « Comment parvenir à un consensus : de la Commission sur la culture et le développement à la Convention de 2003 » [En ligne], *Gradhiva*, 2013, vol. 18, pp. 146-165, disponible sur : <http://gradhiva.revues.org/2738>.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Témoignage d'une des personnes ayant concouru à l'élaboration et à l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

BELL Catherine E., LAI Jessica C. et SKORODENSKI Laura K., « Lois autochtones, loi sur la propriété intellectuelle et politiques muséales : des diverses méthodes de protection du patrimoine immatériel autochtone », *Anthropologie et Sociétés*, 2014, vol. 38, n°3, pp. 25-59.

Musées – peuples autochtones – droit coutumier – propriété intellectuelle – éthique.

Une version anglaise remaniée de cet article a été publiée sous le titre « In/tangible heritage, intellectual property and museum policy : exploring methods for respecting indigenous legal traditions » in LAI Jessica C. et MAGET DOMINICÉ Antoinette, *Intellectual property and access to im/material goods*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2016, pp. 257-288.

BERRYMAN Cathryn, « Toward more universal protection of intangible cultural property » [en ligne], *Journal of Intellectual Property Law*, 1994, vol. 1, n°2, pp. 293-333, disponible sur : <http://digitalcommons.law.uga.edu/jipl/vol1/iss2/4>.

Propriété intellectuelle – droit moral – concurrence déloyale – domaine public – domaine public payant – folklore – expressions du folklore.

Cet article donne une vue d'ensemble sur la question de la protection par la propriété intellectuelle du patrimoine culturel immatériel.

BLAKE Janet, « le cadre juridique international de la sauvegarde et de la promotion des langues », *Museum International*, 2008, vol. 60, n°3, pp. 14-27.

Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – diversité linguistique – droits de l'homme – diversité culturelle.

L'auteur présente plusieurs dispositions de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui peuvent contribuer à la promotion et à la protection des langues (v. pp. 21-22).

BLAKE Janet, « Seven years of implementing UNESCO's 2003 intangible heritage Convention – honeymoon period or the “seven-year itch” », *International Journal of Cultural Property*, 2014, vol. 21, n°3, pp. 291-304.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ce bilan des sept premières années d'application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été dressé à partir des rapports périodiques soumis par les États parties à la Convention.

BLAKENEY Michael, « Communal intellectual property rights of indigenous peoples in cultural expressions », *Journal of World Intellectual Property*, 1998, vol. 1, n°8, pp. 985-1002.

Propriété intellectuelle – savoirs traditionnels – expressions du folklore – peuples autochtones – Australie – droits de l'homme.

L'article comporte notamment un résumé synthétique de la jurisprudence australienne ayant reconnu aux peuples aborigènes des droits collectifs embryonnaires sur leurs expressions culturelles traditionnelles.

BROWN Michael, « Heritage trouble : recent work on the protection of intangible cultural property », *International Journal of Cultural Property*, 2005, vol. 12, n°1, pp. 40–61.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – diversité culturelle – propriété intellectuelle.

Récit de l'évolution de la doctrine au sujet du patrimoine culturel immatériel et des différentes pistes envisagées pour sa sauvegarde.

BRUMANN Christoph, « Comment le patrimoine mondial de l'UNESCO devient immatériel » [En ligne], *Gradhiva*, 2013, vol. 18, disponible sur : <http://gradhiva.revues.org/2698>.

Patrimoine matériel – Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – paysages culturels – biens en série.

L'auteur met en évidence une convergence progressive entre la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

CSERGO Julia, « Quelques enjeux de l'inscription de patrimoines alimentaires à l'UNESCO », *Géoéconomie*, 2016, vol. 1, n°78, pp. 187-208.

Pratiques culinaires – diversité culturelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

L'auteure, responsable scientifique du dossier de candidature pour l'inscription du repas gastronomique des Français, établit un rapport entre la consécration de l'alimentation comme patrimoine culturel et la protection de la diversité culturelle. Pour approfondir cette réflexion v. de la même auteure : *La gastronomie est-elle une marchandise culturelle comme une autre ? : la gastronomie française à l'UNESCO : histoire et enjeux*, Chartres : Menu Fretin, 2016, 320 p.

HAFSTEIN Valdimar, « Learning to live with ICH : diagnosis and treatment », *Journal of Folklore Research*, vol. 52, n°2-3, pp. 281-298.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – sauvegarde.

Cet article fait partie d'un numéro spécial du *Journal of Folklore Research* intitulé *UNESCO on the Ground : Local Perspectives on Global Policy for Intangible Cultural Heritage*. Il comprend six études de cas et trois commentaires plus théoriques sur l'application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en droit interne.

HEE-EUN Kim, « Changing climate, changing culture: adding the climate change dimension to the protection of intangible cultural heritage », *International Journal of Cultural Property*, 2011, vol. 18, n°3, pp. 259-90.

Changement climatique – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – diversité culturelle – propriété intellectuelle.

Le changement climatique entraîne des déplacements de population qui peuvent entraver la transmission du patrimoine culturel immatériel et causer à terme sa perte.

JACOBS Marc, « the spirit of the convention – interlocking principles and ethics for safeguarding intangible cultural heritage », *International Journal of Intangible Heritage*, vol. 11, 2016.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – éthique.

Analyse des « Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », adoptés par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à Windhoek, en décembre 2015.

KONACH Teodora, « Intangible cultural heritage projects : national policies and strategies : the creation of intangible cultural heritage inventories » [en ligne], *ENCATC Journal of cultural management and policy*, 2015, vol. 5, n°1, disponible sur : <https://www.encatc.org/media/288-encatc-journal-vol-5-issue-1.pdf>.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires – Bulgarie – Roumanie – Pologne – Québec.

Cette courte étude de droit comparé se concentre sur la création et la gestion des inventaires du patrimoine culturel immatériel en Bulgarie, en Roumanie, en Pologne et au Québec.

NAS Peter JM, « Masterpieces of oral and intangible culture : reflections on the UNESCO world heritage list », *Current Anthropology*, 2002, vol. 43, n°1, pp. 139-148.

Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Cet article est composé d'un premier texte analysant la première proclamation des chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité de 2001, suivi de six commentaires le critiquant. L'intérêt de ce texte réside principalement dans cet échange entre l'auteur et ses commentateurs.

PROTT Lyndel V., « Hunting as intangible heritage : some notes on its manifestations », *International journal of Cultural Property*, 2007, vol. 14, n°3, pp. 385-98.

Bien-être animal – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cet article pose pour principe que la chasse constitue en soi un patrimoine culturel immatériel à part entière.

QUIRICO Ottavio, « A human rights-based approach to climate change ? Insights from the regulation of intangible cultural heritage » in LENZERINI Federico et VRDOLJAK Ana Filipa, *International law for common goods : normative perspectives on human rights, culture and nature*, Oxford : Hart, 2014, pp. 380-394.

Changement climatique – peuples autochtones – droits de l’homme – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

L’auteur donne un aperçu de l’interaction qui pourrait exister entre la question du changement climatique et celle de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

SEVERO Marta et COMINELLI Francesca, « Patrimoine culturel immatériel - acteurs : des réseaux en évolution », *Juris art. etc.*, 2016, n°31, p. 41.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – cartographie du web.

L’auteur déduit de l’interconnexion de sites Web les relations entre les différents acteurs du patrimoine culturel immatériel. À partir de ces liens, le réseau formé par ces acteurs est ensuite donné à voir par des cartographies. La méthodologie et les cartographies réalisées pour les années 2015 et 2017 peuvent être consultées sur le site Internet « Les acteurs du patrimoine culturel immatériel : observatoire des réseaux numériques en France », disponible sur : <http://www.acteursdupci.fr/>.

SMEETS Rieks, « Les langues comme véhicule du patrimoine culturel immatériel », *Museum International*, 2004, vol. 56, n°1-2, pp. 156-165.

Proclamation des chefs-d’œuvre du patrimoine oral et immatériel de l’humanité – diversité linguistique – diversité culturelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cet article analyse la place des langues dans la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel.

WANG Li, « Le patrimoine culturel immatériel à l’épreuve de l’éthique », *Juris art. etc.*, 2015, n°28, p. 24.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – éthique.

L’auteure étudie les principes éthiques devant guider les rapports entre les chercheurs et les communautés.

## **b) Chapitres d'ouvrages collectifs**

AIKAWA-FAURE Noriko, « From the proclamation of masterpieces to the Convention for the safeguarding of intangible cultural heritage » in SMITH Laurajane et AKAGAWA Natsuko, *Intangible heritage*, Londres : Routledge, 2009, pp. 13-44, 312 p.

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – espace culturel – Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Le contenu de ce chapitre peut être rapproché de celui d'un article en français de la même auteure : « Panorama historique de la préparation de la Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO », *Museum International*, 2004, vol. 56, n°1-2, pp. 137-149.

ANTONS Christoph, « Epistemic communities and the “people without history”: the contribution of intellectual property law to the “safeguarding” of intangible cultural heritage » in CALBOLI Irene et RAGAVAN Srividhya, *Diversity in intellectual property : identities, interests, and intersections*, Cambridge : Cambridge University Press, 2015, pp. 453-471.

Propriété intellectuelle – savoirs traditionnels – expressions culturelles traditionnelle - Indonésie.

Ce texte révèle l'inadaptation des droits de propriété intellectuelle pour protéger le patrimoine culturel immatériel à travers notamment l'étude des litiges transfrontaliers en Asie du Sud-Est.

ARANTES Antonio A., « Heritage as culture : limits, uses and implications of intangible cultural heritage inventories » in KONO Toshiyuki, *Intangible cultural heritage and intellectual property : communities, cultural diversity and sustainable development*, Antwerp : Intersentia, 2009, pp. 51-75.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires – propriété intellectuelle – savoirs traditionnels – expressions culturelles traditionnelles.

L'auteur insiste sur la spécificité de l'inventoriage du patrimoine culturel immatériel et la prise en compte du contexte social qui l'a créé.

BLAKE Janet, « Collective cultural rights considered in the light of recent developments in cultural heritage law » in JAKUBOWSKI Andrzej, *Cultural rights as collective rights : an international law perspective*, Leiden ; Boston : Brill Nijhoff, 2016, pp. 60-84.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – droits culturels – droits de l'homme – diversité culturelle – genre.

L'auteure examine, dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, les rapports entre la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et les droits culturels des communautés.

BLAKE Janet, « Gender dynamics of intangible cultural heritage : cross-disciplinarity in international law, questioning accepted truths and challenging human rights » in NEGRI Vincent et SCHULTE-TENCKHOFF Isabelle, *Mimesis : la formation du droit international : entre mimétisme et dissémination = Towards international normativity : between mimetism and dissemination*, Paris : Editions Pedone, 2016, pp. 211-230.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – genre.

Le thème de l'intégration de la notion d'égalité des genres à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a également été traité par la même auteure dans les publications suivantes, en français : « Genre et patrimoine culturel immatériel » [en ligne], Paris : UNESCO, 2014, pp. 50-63, disponible sur : <http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/gender-equality-heritage-creativity-culture-2014-en.pdf> et en anglais : « Safeguarding intangible cultural heritage : an interdisciplinary approach to international law » in Société européenne de droit international, *Select proceedings of the European Society of International Law*, Oxford : Hart Publishing, 2014, vol. 5, pp. 475-489.

BLAKENEY, Michael, « The negotiations in WIPO for international conventions on traditional knowledge and traditional cultural expressions » in LAI Jessica C. et MAGET DOMINICÉ Antoinette, *Intellectual property and access to im/material goods*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2016, pp. 227-256.

Propriété intellectuelle – savoirs traditionnels – expressions culturelles traditionnelles.

Cette référence offre un résumé très complet des négociations en cours au sein du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI.

BROUDE Tomer, « A diet too far ? : intangible cultural heritage, cultural diversity, and culinary practices » in CALBOLI Irene et RAGAVAN Srividhya, *Diversity in intellectual property : identities, interests, and intersections*, Cambridge : Cambridge University Press, 2015, pp. 472-493.

Pratiques culinaires – diversité culturelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – indications géographiques.

L'auteur évalue l'impact sur la diversité culturelle des indications géographiques et de l'inscription sur une des listes de la Convention pour la sauvegarde.

CORNU Marie, « La protection du patrimoine culturel immatériel » in CORNU Marie, MEZGHANI Nébila et MICHALLET Isabelle, *Intérêt culturel et mondialisation*, Paris : L'Harmattan, 2004, tome 2, pp. 197-218.

Propriété intellectuelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – ressources génétiques – expressions du folklore – savoirs traditionnels.

Ce texte délimite d'abord la notion de patrimoine culturel immatériel pour s'interroger ensuite sur les différentes solutions juridiques pouvant protéger les éléments qui la composent.



ERLEWEIN Shina, « Sustainable development and intangible cultural heritage : integrating culture into development » in ALBERT Marie-Theres, *Perceptions of sustainability in heritage studies*, Berlin : De Gruyter, 2015, pp. 71-97.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – développement durable.

Cette contribution amorce une réflexion sur l'intégration du patrimoine culturel immatériel au développement durable. L'auteure décrit également les étapes de l'élaboration du 6<sup>e</sup> chapitre des Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui explicite l'interdépendance entre le développement durable et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

GANGJEE Dev, « Geographical indications and cultural rights : the intangible cultural heritage connection ? » in GEIGER Christophe, *Research handbook on human rights and intellectual property*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2015, pp. 544-559.

Indications géographiques – droits culturels – diversité culturelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

L'auteur met en lumière les similitudes qui existent entre la protection des indications géographiques et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

GUÈVREMONT Véronique, « La relation entre culture et développement durable dans la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : harmonie ou dissonance ? » in LANKARANI EL-ZEIN Leila, *Patrimoine culturel immatériel et collectivités infraétatiques : dimensions juridiques et régulation*, Paris : Pedone, 2013, pp. 77-92.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – développement durable.

Ce texte questionne la façon dont la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel appréhende « le lien intime qui unit la culture et le développement durable ». Sa lecture peut être complétée notamment par l'article suivant de la même auteure : « Le développement durable au service du patrimoine culturel : à propos de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel », *Ethnologies*, 2014, vol. 36, n°1, pp. 161-176.

HAZUCHA Branislav, « Community as a holder of intangible cultural heritage : a broader public policy perspective » in KONO Toshiyuki, *Intangible cultural heritage and intellectual property : communities, cultural diversity and sustainable development*, Antwerp : Intersentia, 2009, pp. 223-244.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – communautés – propriété intellectuelle – savoirs traditionnels – expressions culturelles traditionnelles.

L'auteur conduit une réflexion approfondie sur la notion de communauté dans le domaine du patrimoine culturel immatériel.

JANKE Terri, « Indigenous intangible cultural heritage and ownership of copyright » in KONO Toshiyuki, *Intangible cultural heritage and intellectual property : communities, cultural diversity and sustainable development*, Antwerp : Intersentia, 2009, pp. 159-187.

Propriété intellectuelle – Australie – expressions culturelles traditionnelles – archives.

Cet article synthétique présente la protection du patrimoine culturel aborigène sous l'angle de la propriété intellectuelle. L'auteure a notamment écrit une étude plus longue sur le même sujet : *Minding culture : case studies on intellectual property and traditional cultural expressions* [en ligne], Genève : 2003, 170 p., disponible sur : [http://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/tk/781/wipo\\_pub\\_781.pdf](http://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/tk/781/wipo_pub_781.pdf).

KONO Toshiyuki, « L'UNESCO et le patrimoine culturel immatériel du point de vue du développement durable » in UNESCO et ABDULQAWI A. Yusuf, *L'action normative à l'UNESCO : essais à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'UNESCO*, Paris : UNESCO, 2007, pp. 249-280.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – développement durable – aspects économiques du patrimoine culturel immatériel.

Le professeur Toshiyuki Kono applique au patrimoine culturel immatériel le classement établi par Amartya Sen dans un article intitulé « How Does Culture Matter ». Il analyse en outre la réception du concept de développement durable au sein de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

KONO Toshiyuki, « Unresolved issues and unanswered question » in KONO Toshiyuki, *Intangible cultural heritage and intellectual property : communities, cultural diversity and sustainable development*, Antwerp : Intersentia, 2009, pp. 3-56.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – communautés – propriété intellectuelle – droits culturels – droits de l'homme – participation.

Ce texte met en exergue les failles de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, notamment son caractère non contraignant.

KUUTMA Kristin, « From folklore to intangible heritage » in LOGAN William, MAIRÉAD Nic Craith et KOCKEL Ulrich, *A companion to heritage studies*, Chichester, West Sussex, UK ; Malden, MA : John Wiley & Sons, 2016, pp. 41-54.

Folklore – patrimoine culturel immatériel – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Kristin Kuutma expose les raisons historiques et politiques qui ont poussé à l'abandon du terme de « folklore » au profit de l'expression « patrimoine culturel immatériel ».

LIXINSKI Lucas et Buckingham Louise, « Propertization, safeguarding and the cultural commons : the turf wars of intangible cultural heritage and traditional cultural expressions » in VADI Valentina et de WITTE Bruno, *Culture and international economic law*, New York : Routledge, 2015, pp. 160-174.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – expressions culturelles traditionnelles.

Les auteurs entreprennent d'analyser les relations existant entre la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et le projet de dispositions et d'articles sur la protection des expressions culturelles traditionnelles et des savoirs traditionnels rédigé par le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI.

LIXINSKI Lucas, « Heritage for whom ? Individuals' and communities' roles in international cultural heritage law » in LENZERINI Federico, *International law for common goods : normative perspectives on human rights, culture and nature*, Oxford : Hart Publishing, 2014, pp. 193-213.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel – communautés – participation – droits de l'homme.

Ce texte s'attache exclusivement à la place faite aux communautés en droit international du patrimoine culturel. L'auteur insiste particulièrement sur la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

MAFFEI Maria Clara, « Culinary traditions as cultural intangible heritage and expressions of cultural diversity » in SILVIA Borelli et LENZERINI Federico, *Cultural heritage, cultural rights, cultural diversity new developments in international law*, Leiden : Martinus Nijhoff Publishers, 2012, pp. 223-249.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel – pratiques culinaires.

Cette contribution traite de l'apparition du domaine des pratiques culinaires dans l'application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. L'auteure distingue les éléments qui incluent une composante alimentaire, de ceux qui sont formés uniquement de pratiques culinaires.

SCOVAZZI Tullio, « La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel » in *Pour un droit commun de l'environnement : mélanges en l'honneur de Michel Prieur*, Paris : Dalloz, 2007, pp. 1557-1568.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – propriété intellectuelle – peuples autochtones.

Cette contribution présente les grands axes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

SCOVAZZI Tullio, « The definition of intangible cultural heritage » in SILVIA Borelli et LENZERINI Federico, *Cultural heritage, cultural rights, cultural diversity new developments in international law*, Leiden : Martinus Nijhoff Publishers, 2012, pp. 179-200.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – communautés.

Ce chapitre tente de théoriser la définition du patrimoine culturel immatériel. L'auteur invoque pour soutenir son propos de nombreux exemples d'éléments inscrits sur une des listes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

URBINATI Sabrina, « The role for communities, groups and individuals under the convention for the safeguarding of the intangible cultural heritage » in SILVIA Borelli et LENZERINI Federico, *Cultural heritage, cultural rights, cultural diversity new developments in international law*, Leiden : Martinus Nijhoff Publishers, 2012, pp. 201-221.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – communautés – participation.

L'auteure expose l'ensemble des articles de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dont la mise en œuvre implique la participation des communautés. Elle mentionne en outre le cas des lettres adressées au Comité intergouvernemental en opposition à l'inscription d'un élément sur une des listes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

UYSTEL (van) Steven et KONO Toshiyuki, « Inventories as an essential part of the safeguarding process » in KONO Toshiyuki, *Intangible cultural heritage and intellectual property : communities, cultural diversity and sustainable development*, Antwerp : Intersentia, 2009, pp. 43-50.

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires – propriété intellectuelle.

Ce texte offre un panorama de la question des inventaires du patrimoine culturel immatériel.

#### **4. Actes de colloques et de conférences**

BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ, *Rencontres internationales du patrimoine culturel immatériel en Bretagne*, Lorient : BCD/Sevenadurioù ; Rennes : Dastum, 2014, 270 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – France – Québec – Mongolie – Vosges – Bretagne – transmission – diversité culturelle – droits culturels.

Ce livre est issu des Actes des rencontres de Brest, des 14 et 15 décembre 2012, organisées par Bretagne Culture Diversité et Dastum, dans le cadre du festival *No Border02*. Il mélange des contributions de chercheurs, d'administrateurs, d'acteurs et de praticiens du patrimoine culturel immatériel.

CORNU Marie, FROMAGEAU Jérôme, HOTTIN Christian *et al.*, *Droit et patrimoine culturel immatériel*, Paris : L'Harmattan, 2013, 217 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Japon – Québec – Lettonie – Belgique – communautés – participation – éthique – bien-être animal – pratiques culturelles religieuses – médecine traditionnelle.

Cette publication est le fruit d'un colloque international organisé en 2011 par le Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du ministère de la Culture, le Centre de recherches sur le droit du patrimoine culturel et naturel (CECOJI) et l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC). Elle examine notamment des expériences étrangères et la protection de certaines pratiques sensibles comme la taumachie.

DUVIGNAUD Jean et KHAZNADAR Chérif, *Le patrimoine culturel immatériel : les enjeux, les problématiques, les pratiques* [en ligne], Paris : Maison des cultures du monde, 2004, 254 p., disponible sur : <http://www.maisondesculturesdumonde.org/le-patrimoine-culturel-immateriel>.

Élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Japon – Corée – Mozambique – Indonésie – Belgique – Brésil – Inde.

Cet ouvrage rassemble les principales communications du colloque « Le patrimoine culturel immatériel : les enjeux, les problématiques, les pratiques » qui s'est déroulé du 7 au 9 août 2003 à Assilah au Maroc.

GAUTHIER Antoine et Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV), *Les mesures de soutien au patrimoine immatériel* [en ligne], Québec : Conseil québécois du patrimoine vivant, 2012, 278 p., disponible sur : <http://patrimoinevivant.qc.ca/wp-content/uploads/2009/10/Les-mesures-de-soutien-au-patrimoine-immateriel-actes-du-colloque-2011.pdf>.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Québec – Brésil – France – Autriche – Belgique – Portugal – Écosse.

Ce colloque international organisé par le CQPV en 2011 avait pour visée le partage des meilleures pratiques et expériences en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

GUELFUCCI Michèle et SALINI Dominique, *La polyphonie corse traditionnelle peut-elle disparaître ?*, Bastia : Éditions Dumane, 2008, 187 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Proclamation des chefs-d’œuvre du patrimoine oral et immatériel de l’humanité – diversité culturelle – droits voisins – Bulgarie – France – Indonésie – Maroc.

Dans ces actes du colloque organisé par le Centre de musiques traditionnelles de Corse, les 22 et 23 juin 2006, la contribution de Sylvie Grenet, « Problématiques et enjeux du patrimoine culturel immatériel au ministère de la culture », pp. 31-38, donne un aperçu des balbutiements, en France, de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

KHAZNADAR Chérif et AMOUGOU MBALLA Emmanuel, *Le patrimoine oui, mais quel patrimoine ?*, Paris : Maison des cultures du monde, 2012, 482 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Bretagne.

Actes d’un colloque organisé par la Commission nationale française pour l’UNESCO, du 3 au 4 avril 2012, sur la notion de patrimoine dans son sens large, au sujet de la catégorie du patrimoine culturel immatériel v. les pp. 73-106, 253-268 et 333 et s.

LANKARANI EL-ZEIN Leila, *Patrimoine culturel immatériel et collectivités infraétatiques : dimensions juridiques et régulation*, Paris : Pedone, 2013, 327 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – droits de l’homme – Proclamation des chefs-d’œuvre du patrimoine oral et immatériel de l’humanité – propriété intellectuelle – savoirs traditionnels – Bretagne

Cet ouvrage réunit les actes d’un colloque international organisé en 2011 par l’Université Montesquieu Bordeaux IV, sous le Haut patronage de la Commission Nationale Française pour l’UNESCO et avec le soutien du Conseil Régional d’Aquitaine.

SEVERO Marta et CACHAT Séverine, *Patrimoine culturel immatériel et numérique : transmission, participation, enjeux*, Paris : L’Harmattan, 2016, 208 p.

Inventaires – numérique – France – archives – Écosse.

Travaux présentés à l’occasion de deux journées d’études organisées par le Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI) à Vitré, les 8 et 9 septembre 2015. La deuxième partie est notamment consacrée aux enjeux éthiques et juridiques liés à l’utilisation de nouvelles technologies pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

## **B. Documents, publications et textes officiels**

### **1. Documents, rapports, publications et textes officiels de l'UNESCO**

#### **a) Documents**

UNESCO, *Directives pour l'établissement de systèmes nationaux de « Trésors humains vivants »* [en ligne], s. d., 12 p., disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00031-FR.pdf>.

ZANTEN van, Wim, *Glossaire : patrimoine culturel immatériel, définitions adoptées par la Réunion internationale d'experts pour le patrimoine culturel immatériel, Paris, 10-12 juin 2002 et révisées par ce groupe entre juin et août 2002* [en ligne], disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00265.pdf>.

UNESCO, *Textes fondamentaux de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], Paris : UNESCO, 2016, 122 p., disponible sur : [http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/2003\\_Convention\\_Basic\\_Texts-2016\\_version-FR.pdf](http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/2003_Convention_Basic_Texts-2016_version-FR.pdf).

#### **b) Rapports**

UNESCO, *Expert meeting gender and intangible cultural heritage* [en ligne], Paris, 8-10 décembre 2003, 23 p., disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00125-EN.pdf>.

UNESCO, *Réunion d'experts sur les inventaires du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], Paris, 17-18 mars 2005, 47 p., disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00036-FR.pdf>.

UNESCO, *Réunions d'experts sur les critères d'inscription sur les listes établies par la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], Paris, 5-6 décembre 2005, 12 p., disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00035-FR.pdf>.

UNESCO et Asia-Pacific Cultural Centre for UNESCO (ACCU), *Réunion d'experts sur la participation des communautés à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : vers la mise en œuvre de la Convention de 2003*, [en ligne], Tokyo, 13-15 mars 2006, 18 p., disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00034-FR.pdf>.

ACCU, *Expert meeting on community involvement in safeguarding intangible cultural heritage : towards the implementation of the 2003 convention* [en ligne], 2006, 50 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001459/145919e.pdf>.

UNESCO, *Réunion d'expert sur les listes établies par la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], New Delhi, 2-4 avril 2007, 17 p., disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00186-FR.pdf>.

TORGGLER Barbara, SEDIKINA-RIVIÈRE Ekaterina et BLAKE Janet, *Évaluation du travail normatif de l'UNESCO dans le domaine de la culture, Première partie : Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], octobre 2013, 100 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002230/223095f.pdf>.

### **c) Publications**

BLAKE (Janet), *Élaboration d'un nouvel instrument normatif pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel éléments de réflexion* [en ligne], Paris : UNESCO, 2001, 102 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001237/123744f.pdf>.

Propriété intellectuelle – expressions du folklore – savoirs traditionnels – patrimoine culturel autochtone – trésors humains vivants – Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cette étude préliminaire à l'adoption d'un instrument normatif expose l'ensemble des pistes qui ont été envisagées pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

DENHEZ Marc, *International protection of expressions of folklore : UNESCO follow-up to the 1989 recommendation on the safeguarding of traditional culture and folklore* [en ligne], 1997, 17 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002201/220178eo.pdf>.

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – propriété intellectuelle – expressions du folklore.

L'auteur analyse les dispositions de la Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire qui touchent aux aspects « propriété intellectuelle » de la protection des expressions du folklore et celles qui font référence aux travaux entrepris à ce sujet par l'OMPI et l'UNESCO.



UNESCO, Agency for cultural affairs (Japan), *Actes : conférence internationale sur la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel : vers une approche intégrée* [en ligne], Paris : UNESCO, 2006, 311 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001470/147097M.pdf>.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – patrimoine matériel – Japon – Australie – Hongrie – Bretagne – Brésil – Inde – Madagascar.

Cette publication rassemble les actes, en français et en anglais, de la conférence qui a notamment abouti à l'adoption Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel concernant le patrimoine (v. pp. 18-19).

UNESCO, *Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité : guide pour la présentation des dossiers de candidature* [en ligne], 2001, 38 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001246/124628fo.pdf>.

Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – procédure

Le règlement relatif à la proclamation par l'UNESCO des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité est reproduit en annexe de ce guide (v. pp. 26-30).

WONG Laura, *Globalization and intangible cultural heritage* [en ligne], Paris : UNESCO, 2005, 183 p., disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images//0014/001400/140090e.pdf>.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – peuples autochtones.

Actes de la Conférence « *Globalization and intangible cultural heritage : opportunities, threats and challenges* » qui s'est tenue à Tokyo du 26 au 27 août 2004.

UNESCO, *Messenger du patrimoine immatériel*, disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/messenger>.

Publié de 2006 à 2008, ce bulletin d'information assurait le suivi de la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la mise en œuvre des programmes qui l'ont précédée.

UNESCO, *Kit de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/kit>.

Le Kit sur le patrimoine culturel immatériel est une référence pédagogique et évolutive qui rassemble des brochures explicatives sur la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et ses thématiques.

## **a) Textes**

*Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire* [en ligne], Paris, 15 novembre 1989, disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000846/084696f.pdf#page=250>.

*Déclaration d'Istanbul*, Istanbul, 16-17 septembre 2002, disponible sur : <https://ich.unesco.org/doc/src/00072-FR.pdf>.

*Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], Paris, 17 octobre 2003, disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images//0013/001325/132540f.pdf> ou pour la version illustrée sur <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/01852-FR.pdf>.

*Déclaration de Yamato sur les approches intégrées de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel concernant le patrimoine*, Nara, 22 octobre 2004.

*Recommandations de Chengdu* [en ligne], Chengdu, 16 juin 2013, disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/ITH-13-EXP-8-FR.docx>.

*Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], Paris, juin 2008, amendées en 2010, 2012, 2014, 2016, disponible sur : [www.unesco.org/culture/ich/doc/src/ICH-Operational\\_Directives-6.GA-PDF-FR.pdf](http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/ICH-Operational_Directives-6.GA-PDF-FR.pdf).

*Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], Windhoek, décembre 2015, disponible sur : <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/ethique-et-pci-00866>.

## **2. Documents, publications et textes officiels d'autres organismes**

ICOM, *Charte de Shanghai : musées, patrimoine immatériel et mondialisation* [en ligne], Shanghai, 20-25 octobre 2002, disponible sur : [http://icom.museum/fileadmin/user\\_upload/pdf/Statements/FRE/shanghai2002\\_fr\\_01.pdf](http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/Statements/FRE/shanghai2002_fr_01.pdf).

MARSIO Leena, *Intangible cultural heritage : examples of the implementation of the UNESCO 2003 Convention in selected countries under comparison* [en ligne], Helsinki : CUPORE, 2014, 10 p., disponible sur : [http://www.cupore.fi/images/leenamarsio\\_ich2014\\_summary.pdf](http://www.cupore.fi/images/leenamarsio_ich2014_summary.pdf).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires – Listes de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Il s'agit du résumé, en anglais, d'une étude menée par la Fondation finlandaise pour la recherche sur les politiques culturelles (CUPORE) sur la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans quinze États. Le rapport intégral en finnois est aussi disponible en ligne : [http://www.cupore.fi/images/tiedostot/aineetonkulttuuriperinto\\_korjattu2015.pdf](http://www.cupore.fi/images/tiedostot/aineetonkulttuuriperinto_korjattu2015.pdf).

## II. Le patrimoine culturel immatériel en droit interne

### A. Belgique

CLIPPELE Marie-Sophie, « La norme protectrice du divertissement : le droit du patrimoine culturel immatériel » [en ligne], *C@hiers du CRHIDI*, 2016, vol. 38, disponible sur : <http://popups.ulg.ac.be/1370-2262/index.php?id=284>.

Expressions du folklore – communautés – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – savoirs traditionnels – Belgique.

Article intéressant sur l'importance donnée par le droit belge au patrimoine culturel immatériel.

DUCASTELLE Jean-Pierre, « Le patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles » [en ligne] in CACHAT Séverine, *L'administration du patrimoine culturel immatériel en Europe : organisation, réglementation et procédures*, Les Cahiers du CFPCI, n°1, 2013, pp. 80-92, [http://www.cfpci.fr/medias/site/Cahier\\_CFPCI\\_n1.pdf](http://www.cfpci.fr/medias/site/Cahier_CFPCI_n1.pdf).

Communautés – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Belgique.

Présentation historique de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans la partie francophone de la Belgique.

JACOBS Marc, « La sauvegarde du PCI en Flandre : un changement de paradigme » [en ligne], *Culture et Recherche*, 2012, n°127, pp. 52-53, disponible sur : [http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/53634/415776/version/3/file/Culture+et+recherche+127\\_automne+2012.pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/53634/415776/version/3/file/Culture+et+recherche+127_automne+2012.pdf).

Folklore – Communautés – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Belgique.

Historique de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Flandre précisant notamment l'évolution des institutions qui y ont contribué.

## **B. Brésil**

BARY Marion et Anderson Orestes Cavalcante Lobato, *Diversités du patrimoine : approche comparée en droits brésilien et français*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, 203 p.

Propriété intellectuelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – savoirs traditionnels – peuples autochtones – Brésil.

La première partie de cet ouvrage examine plusieurs aspects de la question de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Brésil.

MATTES Anita, *La protection de la culture des communautés traditionnelles : réflexion à partir des droits d'auteur français et brésilien et du droit international*, 483 p., Thèse : Sciences juridiques : Paris Saclay, 2017.

Propriété intellectuelle – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – expressions du folklore – Brésil – France.

Analyse comparative des systèmes juridiques français et brésilien de protection de la culture traditionnelle.

## **C. Canada**

BELL Catherine et NAPOLEON Val, *First nations cultural heritage and law : case studies, voices and perspectives*, Vancouver : UBC Press, 2008, 540 p.

Peuples autochtones – patrimoine matériel – participation – diversité linguistique – Canada.

Cet ouvrage explore la question du patrimoine autochtone. Il est composé d'études de cas rédigées en collaboration avec des peuples autochtones. Un deuxième volume a également été publié par les auteurs au sujet des réglementations : BELL Catherine et PATERSON Robert, *Protection of first Nations cultural heritage : laws, policy, and reform*, Vancouver : UBC Press, 2014, 462 p.

GAUTHIER Antoine, « Mesurer le patrimoine culturel immatériel : approches défis et enjeux » in Institut de statistique de l'UNESCO, *Actes du Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques Montréal, 9 au 11 mai 2016* [en ligne], Montréal : 2016, pp. 213-225, disponible sur : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/actes-colloque-unesco.pdf>.

Statistiques – Québec – diversité culturelle – cartographie du web – Canada.

Cette contribution interroge l'appareil méthodologique adéquat pour produire des données statistiques sur le patrimoine culturel immatériel. Il fait également un état des initiatives mises en place par le Québec en matière de données sur le patrimoine culturel immatériel.

GAUTHIER Antoine, *Confessions d'un gestionnaire : les possibilités et les choix liés au patrimoine immatériel à l'échelle nationale* [en ligne], CQPV, Québec, 2014, 35 p., disponible sur : <http://patrimoinevivant.qc.ca/wp-content/uploads/2009/10/Confessions-dun-gestionnaire.pdf>.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Québec – Canada.

Réflexion sur le patrimoine culturel immatériel menée à la lumière de l'adoption de la loi québécoise sur le patrimoine culturel.

LAVIOLETTE Karine, « Le patrimoine immatériel dans la loi sur le patrimoine culturel du Québec : pour la connaissance, la mise en valeur et la sauvegarde des traditions » in CORNU Marie, FROMAGEAU Jérôme, HOTTIN Christian *et al.*, *Droit et patrimoine culturel immatériel*, Paris : L'Harmattan, 2013, pp. 51-59.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Québec – Canada.

Présentation des dispositions relatives au patrimoine immatériel dans la loi sur le patrimoine culturel du Québec.

POCIUS Gerald, « The emergence of intangible cultural heritage policy in Newfoundland and Labrador », *Newfoundland Quarterly*, 2010, n°103, pp. 43-45.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – sauvegarde – Canada – Québec.

Présentation de la mise en place d'une politique publique de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. L'auteur souligne l'importance de l'influence de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans cette démarche.

*Revue Ethnologies*, vol. 36, n°1/2, 2014, 538 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – développement durable – musées – diversité culturelle – pratiques culinaires – Iran – France – Espagne – Italie.

Ce numéro double spécial de la revue bilingue *Ethnologies* célèbre les dix ans de l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Plusieurs articles posent notamment la question de son impact au Canada.

## **D. Chine**

BODOLEC Caroline, « Être une grand nation culturelle : les enjeux du patrimoine culturel immatériel pour la Chine » [en ligne], *Tsantsa*, 2014, n°19, pp. 19-30, disponible sur : [https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/2017-02/bodolec\\_grande\\_nation\\_culturelle.pdf](https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/2017-02/bodolec_grande_nation_culturelle.pdf).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Chine – communautés.

Exposé démontrant l'ambition internationale de la Chine en matière de politique culturelle de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

CHIKAKO Majima, *La patrimoine culturel immatériel : enjeux quotidiens et internationaux* [en ligne], Compte rendu du « Rendez-vous Chine » du 7 mars 2017 à la Cité de l'architecture et du patrimoine, disponible sur : [https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/2017-06/cr\\_0.pdf](https://www.citedelarchitecture.fr/sites/default/files/documents/2017-06/cr_0.pdf).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Chine – France – inventaires – communautés – Listes de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – patrimoine matériel.

Compte rendu d'une discussion au sujet du patrimoine culturel immatériel en Chine et en France.

WANG Li, *La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : son application en droits français et chinois*, Paris : L'Harmattan, 2013, 517 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Chine – France – propriété intellectuelle – droits culturels – élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – savoirs traditionnels – trésors humains vivants – Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – sauvegarde – transmission – Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité – médecine traditionnelle – Listes de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – expressions culturelles traditionnelles – inventaires.

Ce texte remanié d'une thèse s'ouvre sur la comparaison des expériences chinoises et françaises de l'application de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La dernière partie de l'ouvrage examine en détail la question de la patrimonialisation de la médecine chinoise.

## **E. États-Unis**

BROOKE Glass-O'Shea, « The cultural offense : how and why plaintiffs bring cultural claims to court », *The Journal Jurisprudence*, 2009, n°10, pp. 275-305.

Droits culturels – droits de l'homme – diversité culturelle – pratiques culturelles religieuses – États-Unis.

Cet article analyse la façon dont la culture est invoquée par des demandeurs au soutien de leurs actions en justice aux États-Unis.

DUNDES RENTELN Alison, *The Cultural Defense*, Oxford : Oxford University Press, 2005, 404 p.

Droits culturels – droits de l'homme – diversité culturelle – pratiques culturelles religieuses – États-Unis.

Ouvrage recensant des centaines de décisions ayant pris en compte la culture comme mode de preuve pour trancher un différend.

GROSS BRESSLER Sandra Jill, *Culture and politics : a legislative chronicle of the American Folklife Preservation Act*, 113 p., Thèse : philosophie : Université de Pennsylvanie 1995.

Folklore – États-Unis – pratiques culinaires – tourisme.

Récit méthodique des sept années pendant lesquelles l'*American Folklife Preservation Act* (1976) a été discuté.



STEFANO Michelle, « Vu des États-Unis : la recherche sur le patrimoine culturel immatériel au Maryland Traditions » [en ligne], *Culture et Recherche*, 2016, n°133, pp. 86-88, disponible sur : [http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/147343/1582455/version/1/fil e/Culture-et-Recherche-133\\_web.pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/147343/1582455/version/1/fil e/Culture-et-Recherche-133_web.pdf).

Folklore – communautés.

Présentation du programme « Maryland Traditions » visant à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel grâce à un système de subventions et de soutien des porteurs.

## **F. France**

ATOOUT France, *Reconnaissance du repas gastronomique des Français par l'UNESCO : une nouvelle opportunité de valorisation des territoires : expérimentation dans cinq régions du Grand Est*, Paris : Atout France, 2012, 113 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – pratiques culinaires – tourisme.

Ce guide publié par Atout-France, l'agence de développement touristique de la France, est destiné aux acteurs du tourisme. Il conçoit l'inscription du repas gastronomique des Français comme un levier pour valoriser et promouvoir les territoires de France.

BOISSY Laurent, « La corrida, le patrimoine culturel immatériel et le juge entre 'véronique' et 'cogida' », *AJDA*, 2015, n°26, pp. 1461-1463.

Bien-être animal – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Commentaire du contentieux généré par l'inscription de la corrida sur l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France, v. aussi à ce sujet DAVERAT Xavier, « Tauromachie et immatériel », *Communication Commerce électronique*, n°2, février 2014, étude n°3, pp. 1-13.

BORTOLOTTI Chiara, *Les inventaires du patrimoine culturel immatériel : l'enjeu de la participation*, rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la Communication, 2008, 68 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires – communautés – participation – Québec – Suisse – Écosse.

Ce rapport a été établi en prévision de la réalisation de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Il confronte le principe de participation énoncé par l'UNESCO à l'inventaire général du patrimoine culturel de la France et analyse les inventaires menés au Québec, en Suisse et en Écosse.

DUMAS Catherine, *Rapport d'information sur l'inscription de la gastronomie au patrimoine immatériel de l'UNESCO* [en ligne], Paris : Sénat, 2008, 77 p., disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r07-440/r07-4401.pdf>.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – France – pratiques culinaires.

Ce rapport d'information a été rédigé en prévision de la candidature du « patrimoine gastronomique » pour une inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il apporte un éclairage important sur les enjeux politiques et économiques qui ont motivé cette inscription.

FOURNIER Laurent Sébastien, *L'impact de l'appellation 'Chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité' en France : le cas des géants et dragons processionnels*, rapport de recherche pour le ministère de la Culture et de la Communication, 2009, 90 p.

Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Ce rapport de recherche évalue l'impact du dispositif de labellisation créé par l'UNESCO avec le programme des Proclamations des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

HOTTIN Christian, « Présent et devenir du patrimoine immatériel », *Le Débat*, 2017, vol. 2, n°194, p. 147-152.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – France

Cet article dresse un bilan des onze années de mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Il propose en outre des pistes pour poursuivre la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en France.

HOTTIN Christian, *Patrimoine culturel immatériel : premières expériences en France*, Paris : Maison des cultures du monde, 2011, 364 p.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – France – Bretagne – Listes de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cette étude approfondie sur le patrimoine culturel immatériel en France est complétée par de nombreuses annexes, notamment plusieurs formulaires de candidatures pour l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

LAMY (de) Bertrand, « Le coq, le taureau et le Conseil constitutionnel : fable sur la nature », *RSC*, 2015, n°3, p. 718-722.

Bien-être animal – Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Commentaire de la décision rendue, le 31 juillet 2015, par le Conseil constitutionnel au sujet de l'interdiction de création de gallodromes.

VERJAT Armelle, « 'Entreprise du patrimoine vivant', un label d'excellence », *Juris art etc.*, 2013, n°8, pp. 39-40.

Label – fiscalité.

Présentation concise et claire du label « entreprise du patrimoine vivant » et de ses incidences fiscales.

VIRASSAMY Catherine et COMINELLI Francesca, « Métiers d'art : quels avantages fiscaux ? », *Juris art etc.*, 2014, n°12, pp. 29-32.

Fiscalité.

Exposé du crédit d'impôt métiers d'art, de son évolution, de son périmètre, des dépenses éligibles et de ses perspectives d'avenir.

## **G. Lettonie**

VAIVADE Anita, « Folklore in the National Cultural Policies » in BULA Dace (Ed.), *Latvian Folkloristics in the Interwar Period*. Folklore Fellows Communications. Helsinki: Suomalainen Tiedeakatemia, 2017. Pp. 56–75.

Archives – folklore – Lettonie – patrimoine matériel

L'article évoque le développement de la politique et de la législation nationale en Lettonie dans le domaine de la recherche du folklore dans les années 20 et 30 du XX<sup>e</sup> siècle. Il propose également un aperçu du développement des concepts de patrimoine dans la législation, y compris sur les liens entre les notions de « folklore » et de « monuments ».

VAIVADE Anita. *Le patrimoine culturel immatériel en droit international et droit letton*. Rīga : Latvijas Univesitātes Literatūras, folkloras un mākslas institūts, 2016 (monographie en letton, avec des résumés en français et en anglais).

Archives – communautés – droits culturels – élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – folklore – Lettonie – patrimoine matériel – propriété intellectuelle – Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire – sauvegarde

La monographie est adaptée de la thèse « Conceptualisation du patrimoine culturel immatériel en droit » (2011) qui explore l’histoire de l’élaboration de la Convention et analyse l’intégration du concept « patrimoine culturel immatériel » dans le droit national letton, en évoquant des contextes historiques et contemporains du droit.

## H. Suisse

GRAEZER BIDEAU Florence, « Identifying ‘living traditions’ in Switzerland : re-enacting federalism through the UNESCO Convention for the safeguarding of intangible cultural heritage » in BENDIX Regina, EGGERT Aditya et PESELMANN Arnika, *Heritage regimes and the state* [en ligne], Göttingen : Universitätsverlag Göttingen, 2012, Göttingen Studies in Cultural Property, 2012, vol. 6, pp. 303-325, disponible sur : [http://webdoc.sub.gwdg.de/univerlag/2012/GSCP6\\_Bendix.pdf](http://webdoc.sub.gwdg.de/univerlag/2012/GSCP6_Bendix.pdf).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires.

Exploration des mécanismes politiques et bureaucratiques ayant été actionnés par l’élaboration de l’inventaire national du patrimoine culturel immatériel suisse. Pour un article en français de la même auteure également sur l’inventaire des traditions vivantes en Suisse v. : « Inventorier les ‘traditions vivantes’ : approches du patrimoine culturel immatériel dans le système fédéral suisse » [en ligne], *Ethnographiques.org*, juillet 2012, n°24, disponible sur : <http://www.ethnographiques.org/2012/Graezer-Bideau>.

GRAEZER BIDEAU Florence, « Travelling sur les processus d’exclusion dans l’inventaire des traditions vivantes en Suisse : enjeux et raison d’un (out)casting » in GONSETH Marc-Olivier, *Hors-champs : éclats du patrimoine culturel immatériel : exposition 03/11/2012-20/10/2013*, Neuchâtel : Musée d’ethnographie, 2013, pp. 112-118.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires.

Ce chapitre classe en catégories les motifs qui ont justifié le refus d’inclure des propositions cantonales dans la « Liste des traditions vivantes de la Suisse ».

Groupe d'experts pour l'établissement d'une liste indicative, *Rapport* [en ligne], 2014 27 p., disponible sur : [http://www.bak.admin.ch/kulturerbe/04335/04341/04818/index.html?lang=fr&download=NHzLpZeg7t.Inp6I0NTU042I2Z6ln1ae2IZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCEeXt8gWym162epYbg2c\\_JjKbNoKSn6A--](http://www.bak.admin.ch/kulturerbe/04335/04341/04818/index.html?lang=fr&download=NHzLpZeg7t.Inp6I0NTU042I2Z6ln1ae2IZn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCEeXt8gWym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – Listes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Rapport du groupe chargé de désigner parmi la Liste des traditions vivantes celles qui feront l'objet d'une candidature pour une inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

HERTZ Ellen, « La Suisse et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : plaidoirie pour une interprétation cohérente et courageuse » in KELLER Barbara, *Lebendige Traditionen ausstellen = Exposer les traditions vivantes*, Baden : Hier und Jetzt, 2015, pp. 46-61.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires.

L'auteur questionne l'attitude paradoxale de la Suisse qui se comporte en « bon élève » dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, alors même qu'elle appartient à une gouvernance globale qui détruit les traditions dans d'autres sociétés.

MEYER Cornelia, ABGOTTSPON Elisabeth et WASER Claudia R *et al*, *Traditions Vivantes au Musée : recommandations* [en ligne], Zurich : Association des musées suisses (AMS), 2015, 16 p., disponible sur : [http://www.museums.ch/fr/assets/files/dossiers\\_f/Standards/VMS\\_Standard\\_Traditionen%20F\\_web.pdf](http://www.museums.ch/fr/assets/files/dossiers_f/Standards/VMS_Standard_Traditionen%20F_web.pdf).

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – musée.

Ces recommandations de l'AMS ont pour ambition d'inciter les commissaires d'exposition à intégrer le patrimoine culturel immatériel à leurs pratiques professionnelles.

PERRIN Julie, « Définir, collaborer, documenter : limites et enjeux du processus d'inventorisation du patrimoine culturel immatériel en Suisse », *Folklore Suisse*, 2011, n°101, pp. 2-7.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel – inventaires – médecine traditionnelle.

L'auteur présente à travers la catégorie des pratiques de guérison l'établissement d'un inventaire du patrimoine culturel immatériel en Suisse. La lecture de cet article peut être complétée par celle de l'article suivant de la même auteure analysant les conséquences de cette inventorisation de la médecine populaire suisse : « (Dé)classer la "médecine populaire" en Suisse: de la suspicion de charlatanisme à la reconnaissance patrimoniale » [en ligne], *Anthropologie et Santé*, 2013, vol. 6, disponible sur : <https://anthropologiesante.revues.org/1043>.

### III. Bibliographies sur le patrimoine culturel immatériel

Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), *Intangible heritage/patrimoine immatériel : bibliography/bibliographie*, avril 2007, 90 p., disponible sur : [https://www.icomos.org/centre\\_documentation/intangible.pdf](https://www.icomos.org/centre_documentation/intangible.pdf).

Bibliographie axée principalement sur le lien entre patrimoine matériel et immatériel.

ICOM, *Bibliographie : musées et patrimoine immatériel* [ressource en ligne], 9 octobre 2007, disponible sur : [http://archives.icom.museum/biblio\\_intangible.html](http://archives.icom.museum/biblio_intangible.html).

Cette bibliographie a été développée à partir de celle publiée en 2003 dans la revue *Les Nouvelles de l'ICOM*, vol. 56, n°4. Bien qu'elle soit centrée sur le rapport du patrimoine culturel immatériel avec les musées, elle comporte aussi des références plus généralistes.

Institut national du patrimoine (INP), *Patrimoine culturel immatériel : orientation bibliographique*, septembre 2011, 7 p., disponible sur : [www.inp.fr/content/download/.../Patrimoine%20culturel%20immatériel%20-FP2011.pdf](http://www.inp.fr/content/download/.../Patrimoine%20culturel%20immatériel%20-FP2011.pdf).

Bibliographie établie pour les professionnels du patrimoine à l'occasion d'un séminaire de formation permanente organisé par l'INP. « Elle n'a pas prétention à être exhaustive mais propose les références de quelques outils essentiels, faciles à se procurer, pour aider ces professionnels dans leurs missions ».

Maison des cultures du monde et CFPCI, *Bibliographie : patrimoine culturel immatériel*, novembre 2014, 60 p., disponible sur : <http://www.cfpci.fr/medias/PDF/2014/Bibliographie-PCI.pdf>.

Cette bibliographie initiée en 2012 par deux chercheuses, Harriet Deacon et Chiara Bortolotto, a été complétée ensuite par de nombreux chercheurs. Elle se concentre sur « les questions relatives à la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), les instruments juridiques associés et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel aux niveaux international, national ou local ».

## IV. Ressources numériques

CFPCI, *Les cahiers du CFPCI*, disponible sur : <http://www.cfpci.fr/les-cahiers-du-cfpci>.

Cette collection en ligne, éditée par le CFPCI, s'intéresse aux politiques et aux pratiques du patrimoine culturel immatériel. Les actes du séminaire international annuel du CFPCI sont notamment publiés dans cette collection.

ICHCAP, *ICH Courier*, disponible sur : <http://www.ichcap.org/eng/contents/courier.php>.

Revue trimestrielle informative sur les questions et les activités liées à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel publiée par le Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (ICHCAP).

Memória Imaterial CRL, *MEMORIAMEDIA Review (MI/IELT)*, disponible sur : <http://review.memoriamedia.net/>.

Publication numérique en libre accès dédiée à la promotion, la communication et la documentation des projets, des études et des archives du patrimoine culturel immatériel.

Ministère de la Culture, *Culture et Recherche*, disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/La-revue-Culture-et-Recherche>.

Cette revue d'information sur la recherche au ministère de la Culture publie fréquemment des articles sur le patrimoine culturel immatériel. En 2008, le double numéro 116-117 comportait notamment un long dossier consacré à ce sujet.

National Folk Museum of Korea, *International Journal of Intangible Heritage*, disponible sur : <http://www.ijih.org/>.

Revue académique et professionnelle annuelle, en anglais, publiée depuis 2006 par le National Folk Museum of Korea.



## V. Sitographie

### A. Centres de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO

Brésil, *Centre régional de formation à la gestion du patrimoine (Lucio Costa)*  
<http://portal.iphan.gov.br/clc>

Bulgarie, *Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Europe du Sud-Est*

<http://www.unesco-centerbg.org/>

Chine, *Centre international de formation sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (CRIHAP)*

<http://en.crihap.cn/>

Iran, *Centre régional de recherche pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Asie de l'Ouest et en Asie centrale*

<http://tichct.org/>

Japon, *Centre international de recherche sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (IRCI)*

<http://www.irci.jp/>

Parmi les rapports publiés par l'IRCI, une attention particulière doit être portée à celui du premier forum de chercheurs du patrimoine culturel immatériel organisé en 2012 :  
<http://www.irci.jp/reports-and-publications.html>.

Pérou, *Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Amérique latine (CRESPIAL)*

<http://www.crespial.org/>

République de Corée, *Centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (ICHCAP)*

<http://www.ichcap.org/>

Le site Internet d'ICHCAP dispose d'un portail de ressources numériques (*eKnowledge Center*) sur lequel sont disponibles notamment les rapports des conférences et des réunions d'experts qu'il a organisées sur des thématiques très variées telles que la collaboration régionale, la propriété intellectuelle, ou encore le rôle des organisations régionales pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel : <http://www.ichcap.org/eng/ek/sub8/index.php#>.

### B. Divers

ACCU, *Asia-Pacific Database on Intangible cultural heritage*  
<http://www.accu.or.jp/ich/en/reports/reports1.html>

Cette base de données compile les rapports et les documents des événements consacrés au patrimoine culturel immatériel organisés par l'ACCU.

#### ICH NGO Forum

<http://www.ichngoforum.org/>

Ce forum international des organisations non gouvernementales accréditées pour assurer des fonctions consultatives auprès du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel organise un symposium à la veille de chaque session de ce comité.

#### Map of e-Inventories of Intangible Cultural Heritage

<https://drive.google.com/open?id=1FD79FwkU9BEFdtbeHCHGfaUenaA&usp=sharing>

Cartographie des inventaires en ligne du patrimoine culturel immatériel.

#### WikiPCI

<https://drive.google.com/open?id=1FD79FwkU9BEFdtbeHCHGfaUenaA&usp=sharing>

Wiki consacré aux aspects juridiques du PCI.

## Liste des mots-clefs utilisés dans la bibliographie

Afrique

Afrique du Sud

archives

aspects économiques du patrimoine culturel immatériel

Australie

Autriche

Belgique

bien-être animal

biens en série

Botswana

Brésil

Bretagne

Bulgarie

Canada

cartographie du web

changement climatique

Chine

communautés

concurrence déloyale

conflit armé

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Corée

Cuba

développement durable

diversité culturelle

diversité linguistique

domaine public

domaine public payant

droit coutumier

droit international des investissements

droit moral

droits culturels

droits de l'homme

droits voisins

Écosse

élaboration de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

espace culturel

Espagne

États-Unis

éthique

expressions culturelles traditionnelles

expressions du folklore

fiscalité

folklore

France

genres

Hongrie

identités

Inde

indications géographiques

Indonésie

inventaires

Italie

Japon

Jordanie

label

Laos

Lettonie

Listes de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Madagascar

Mali

Maroc

Maurice

médecine traditionnelle

métiers d'art

Mexique

minorités

Mongolie

Mozambique

musées

Norvège

Nouvelle-Écosse

Nouvelle-Zélande

numérique

participation

patrimoine matériel

Pays de Galles

paysages culturels

Pays-Bas

Pérou

peuples autochtones

Pologne

Portugal

pratiques culinaires

pratiques culturelles religieuses

Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité

propriété intellectuelle

Qatar

Québec

Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire

ressources génétiques

Roumanie

sauvegarde

savoirs traditionnels

Slovénie

statistiques

Suède

Suisse

Taiïwan

Tchéquie

Thaïlande

tourisme

transmission

trésors humains vivants

Turquie

Vietnam

## Table des matières

Abréviations, acronymes et sigles .....	0
I. Le patrimoine culturel immatériel en droit international .....	1
A. Doctrine .....	1
1. Ouvrages collectifs et monographies .....	1
2. Thèses .....	7
3. Articles et contributions à des ouvrages collectifs.....	8
4. Actes de colloques et de conférences.....	18
B. Documents, publications et textes officiels .....	21
1. Documents, rapports, publications et textes officiels de l'UNESCO .....	21
2. Documents, publications et textes officiels d'autres organismes .....	24
II. Le patrimoine culturel immatériel en droit interne .....	26
A. Belgique.....	26
B. Brésil.....	27
C. Canada .....	27
D. Chine.....	29
E. États-Unis .....	30
F. France.....	31
G. Lettonie.....	33
H. Suisse.....	34
III. Bibliographies sur le patrimoine culturel immatériel.....	37
IV. Ressources numériques .....	38
V. Sitographie .....	39
A. Centres de catégorie 2 sous les auspices de l'UNESCO .....	39
B. Divers.....	39
Liste des mots-clefs utilisés dans la bibliographie .....	41
Table des matières .....	45